



DERNIERE MINUTE !!!

Lors du CCE des 6 et 7 novembre 2004 à CLERMONT FERRAND, la CFDT a interpellé la direction générale en la personne de Monsieur Daniel JAMBON, Directeur Général Casino Cafétéria, sur le sort des 547 salariés oubliés lors de la clause de revoyure sur les salaires, clause obtenue par notre syndicat majoritaire qui a permis à la direction d'octroyer à cette catégorie de salariés **« ZERO % D'AUGMENTATION » !!!**

Bonne nouvelle, monsieur Daniel JAMBON nous a répondu que la DRH allait nous convier à une rencontre sur ce sujet dans les prochains jours. La CFDT a tenu quand même à préciser à la DRH que si c'était pour nous dire qu'elle ne pouvait nous octroyer encore une fois ZERO %, il n'était pas nécessaire de nous faire déplacer.

La CFDT se réjouit de cette annonce. Une bonne chose n'arrivant jamais seule, Monsieur JAMBON nous a également informés que nous allions être également conviés à une **autre rencontre pour discuter de la problématique sur la durée du travail...** Nous n'avons pas pu obtenir plus de précisions sur le sujet ???

La remise en cause des 35 heures est d'actualité, est-ce que cela va le devenir à Casino Cafétéria ???

Notre cher syndicat majoritaire avait apposé sa signature sur l'accord des 35 heures, va-t-il encore une fois signer une remise en cause de ce même accord ???

Est-ce que les salariés vont accepter la remise en cause de la durée du travail ?

Pour notre part CFDT, nous restons vigilants et nous vous tiendrons informés sur ce sujet.

➤ ***Un problème***

➤ ***Une question***

Contactez vos délégués CFDT



Le Parti Pris de la Solidarité

Vos délégués CFDT

Jacques SOLER - Cafétéria VALENCE SUD

) : **06.74.41.79.48**

Serge NARDELLI – Cafétéria AIX EN PROVENCE SM

) : **06.12.94.52.69**

Céline SEBIE – Cafétéria PAU-LONS SM

) : **06.71.60.86.63**

Magali VIDAL – Cafétéria NÎMES VIGNOLES

) : **06.62.01.60.95**